



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 29 janvier 2016

JEUDI 28 janvier 2016 à 20 h 30

L'an deux mil seize, le vingt-huit janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMERÉ LE ROI, légalement convoqués le 21 janvier 2016, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, MASSA Georges, BARADU Philippe, LEVEAU Andrée

Étaient absents excusés : GASNIER Jean-Louis, KHÜNE Agnès

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 9
Membres présents : 7
Membres votants : 7

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 3 décembre 2015.

Les membres du Conseil municipal présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

AJOUT à l'ordre du jour :

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter à l'ordre du jour:

- Chantiers argent de poche 2016

Voici l'ordre du jour :

1. Orientation budgétaire 2016
2. Récapitulatif des marchés 2015
3. Subventions 2016
4. Dépenses imprévues 2015
5. Effacements de dettes « Assainissement »
6. Rémunération de l'agent recenseur 2016
7. Signalisation dans l'agglomération
8. Chantiers argent de poche 2016
9. Compte-rendu des réunions depuis le 3 décembre 2015

ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016 : INVESTISSEMENT 2016

M. Le Maire donne le compte-rendu de la réunion de la Commission « FINANCES » du vendredi 22 janvier 2016 et notamment présente l'analyse financière 2014 établie par Mme QUEMENER, trésorière, receveur de la commune de CHEMERE LE ROI.

La commission des finances a dressé une liste des travaux à envisager dans les 5 à 10 années futures.

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-1

REHABILITATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : Mairie-salle des association- garderie- SIAEP

Le Conseil municipal adopte cette opération et arrête les modalités de financement conformément au tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal charge M. le Maire

☞ De la réalisation de ce projet

☞ De la sollicitation d'une subvention au titre de la DETR

☞ De la sollicitation d'une subvention près du Conseil régional des Pays de la Loire.

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-2

OUVERTURE ANTICIPÉE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT-BUDGET 2016

Le Conseil municipal, après délibération, décide, jusqu'au vote du budget 2016,

+ d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2016 les dépenses d'investissement suivantes :

→ Chapitre 23 – Opération 140- Réhabilitation thermique d'un bâtiment communal: 20 624€
(Rappel crédits votés au BP 2015 au chapitre 21 = 77 496.37 € et au chapitre 20 = 5 000 € donc ouverture de crédits plafonnée réglementairement au 25 % soit 20 624 €)

+ Précise que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2016 dans l'opération 140
« Réhabilitation thermique des bâtiments communaux Mairie-salle des associations-garderie-SIAEP »

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-3

RÉCAPITULATIF DES MARCHES CONCLUS EN 2015

Conformément à l'article 133 du code des marchés publics, Le Conseil municipal approuve la publication de M. le Maire de la liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

201501	CHEVALIER-Maçonnerie	ACCESSIBILITE Toilettes publiques	3 724.07€ HT
201502	PELLOIN- Sanitaires plomberie	ACCESSIBILITE Toilettes publiques	2 265.88 € HT
201503	BORDEAU PEINTURES	ACCESSIBILITE Toilettes publiques	1 103.00 € HT
201504	APAVE	DOSSIER AD'ap	1 530.00 € HT

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-4- SUBVENTIONS 2016

Le conseil municipal, après délibération, décide de voter les subventions 2016. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016.

Le Conseil municipal précise que ces subventions seront versées sous réserve que chaque association fournisse son bilan comptable de l'année précédente et le cas échéant que la convention de mise à disposition de locaux communaux soit signée pour l'année en cours.

Le Conseil municipal charge M. Le Maire de rembourser les frais d'électricité des vestiaires du football club de CHEMERE-LA BAZOUGE. Les crédits seront inscrits au budget 2016, article 6188.

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-5

CERTIFICAT ADMINISTRATIF:DEPENSES IMPREVUES 2015

Le Conseil municipal prend connaissance de l'utilisation des crédits inscrit au chapitre 022 « dépenses imprévues » soit de 18 000 € sur l'exercice 2015.

M. Le Maire a dû effectuer par certificat administratif un virement de 1 000 € pour créditer l'article 73991171 «dégrèvements taxes foncières des jeunes agriculteurs ».

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-6-EFFACEMENT DE DETTES« ASSAINISSEMENT »

M. Le Maire fait état du dossier proposé par Mme le Receveur, pour effacements de dettes prononcées par le juge.

ANNÉE	Dettes ASSAINISSEMENT TTC
2012-2013-2014-2015 Liste 1861530231	413.52 €

Le conseil municipal, après délibération décide d'accepter ces effacements de dettes. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe 2016.

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-7- RÉMUNÉRATION AGENT RECENSEUR 2016

Soizic ARTERIOLE est nommée agent recenseur et Roselyne TROUILLARD coordinatrice pour le recensement national de 2016 par M. Le Maire.

Le Conseil municipal, après délibération, décide

+ de rémunérer l'agent recenseur, Soizic ARTERIOLE, pour le recensement de la population en 2016 qui va du 21 janvier au 21 février 2016.

+ De fixer cette rémunération sur la base d'un forfait de 1 500 € brut

+ De prendre en charge les frais kilométriques engagés par l'agent, utilisant son véhicule personnel pour assurer le recensement de la population conformément au tarif en vigueur.

DÉLIBÉRATION 2016-01-28-8- CHANTIERS ARGENT DE POCHE 2016

Dans le cadre de la mise en place du dispositif « argent de poche », qui s'adresse aux jeunes du territoire âgé de 16 à 18 ans et organisé par le service jeunesse du Pays de Meslay-Grez, il est proposé au Conseil municipal de mettre en place des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie à l'occasion des congés scolaires 2016.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité ;

1) de proposer deux chantiers, l'un pendant les vacances scolaires d'avril 2016 et l'autre pendant les vacances d'été en juillet 2016, pour jeunes répartis en une équipe de 9 heures à 12 heures. Chaque jeune sera indemnisé sur la base de 15€ par jour pour 3 heures de travail par jour.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS depuis le 3 décembre 2015

Programmation des prochaines réunions de Conseil municipal :

JEUDI 10 MARS 2016

JEUDI 7 AVRIL 2016

JEUDI 12 MAI 2016

JEUDI 9 JUIN 2016

JEUDI 7 JUILLET 2016

SÉANCE du 28 janvier 2016

Délibérations prises du N°2016-01-28-1 au N°2016-01-28-6

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2016-01-28-1	Réhabilitation thermique de bâtiments communaux
N° 2016-01-28-2	Ouverture anticipée des crédits en investissement-Budget 2016
N° 2016-01-28-3	Récapitulatif des marchés publics conclus en 2015
N° 2016-01-28-4	Subventions 2016
N° 2016-01-28-5	Certificat administratif pour dépenses imprévues en 2015
N° 2016-01-28-6	Effacements de dettes « assainissement »
N° 2016-01-28-7	Rémunération de l'agent recenseur en 2016
N° 2016-01-28-8	Chantiers argent de poche 2016

Fait à CHEMERE LE ROI, le 28 janvier 2016

Le Maire

LANDELLE Jean-Luc